



Henri Ingberg

Photo Jean Michel Vlaeminckx

La culture en mal d'Industrie

Entretien avec Henri Ingberg

Le 27 septembre, la Communauté Française (dont c'est la fête !) propose au public une journée de cinéma belge francophone gratuit !! (voir infos en page 2). Considérant que cette manifestation culturelle se déroulerait, à Bruxelles, dans le cadre d'UGC-City 2, j'en suis venu à méditer une fois de plus sur les mariages de l'Art et du Commerce et il m'a pris l'envie d'aller partager mes états d'âme avec Henri Ingberg, conseiller au secteur audio-visuel de la Communauté Française, et célèbre théoricien des « Industries culturelles »...

Dur, dur. Moi qui, en intellectuel bien élevé, n'adresse la parole qu'aux individus, jamais aux institutions, j'ai rencontré un Henri Ingberg qui, tout en pueur administrative, a commencé par me préciser que ses avis personnels n'ont qu'une importance toute relative et qu'il me fallait bien le considérer avant tout comme un porte-parole des pouvoirs publics et plus précisément d'un service très structuré et bourré de tas d'autres gens compétents, ce dont je ne doutais, en fait, pas le moins du monde. N'empêche, l'atmosphère étant plutôt à la sympathie complice, nous en sommes assez rapidement venus à évoquer son itinéraire personnel. Pour vous résumer, disons qu'il s'agit au démarrage d'une double histoire d'amour pour le spectacle et la démocratie, et de sa conséquence logique, un intérêt marqué pour la mouvance des Maisons et Foyers Culturels. Début des années 70, (à moins que ça ne soit du côté de 68 ?), il se captive pour la vidéo légère en tant que technique d'intervention audio-visuelle. Partant de là, il ne lui reste plus qu'à suivre le câble... qui le conduit au service audio-visuel consacré par le Ministre Dehousse promoteur intelligent du regroupement au sein du département Jeunesse et Loisirs du cinéma (anciennement aux Arts et Lettres), de la vidéo et des « nouvelles technologies ». Ce service A-V, Henri Ingberg m'en parle avec une telle conviction qu'il en oublie l'élégante désinvolture du début d'entretien : rien ne le branche plus que de faire percevoir à son interlocuteur, dès lors ébloui, toute la cohérence interne d'une démarche dont on oublie trop fréquemment la globalité. Ainsi le Ministère est-il essentiellement perçu comme bailleur de fonds au seul stade de la production des films : or autant d'efforts sont consentis (au niveau des énergies si pas de la finance) pour défendre le produit communautaire et même le produit cinéma tout court, sur les terrains de la distribution et de l'exploitation. Nous évoquons les expériences pilotes, heureuses ou malheureuses (« Images », Cinélibre...), l'énorme boulot abattu par la RACC et le non moins énorme boulot qu'il reste à abattre face à des géants de la distribution ou de l'exploitation dont les choix politiques mettent en danger la di-

versité culturelle des films présentés au public et entraînent la désertification des zones rurales et semi-rurales. C'est sur ce terrain-là que Henri Ingberg déploie le mieux sa théorie des « Industries culturelles » : « Auparavant on vivait sur un discours politique ou militant qui ignorait l'entrée en culture des grands groupes commerciaux. Il a bien fallu ouvrir les yeux sur la nécessité d'une structuration nouvelle si l'on voulait encore construire efficacement une alternative à ce qu'il convenait de nommer « industries culturelles ». Qu'on le veuille ou non, le système de subventions publiques, qui me paraît d'ailleurs indispensable à maintenir, ne pouvait plus suffire, lui-même remis en cause par la stagnation relative des budgets culturels entraînée par la crise des finances publiques ! Par exemple, on peut dire qu'actuellement, des efforts considérables ont été faits par notre Ministre pour grossir l'enveloppe budgétaire du cinéma. Or bien que nous ayons un crédit de cent millions pour la production des films de fiction et que nos services en matière de production me semblent optimalement structurés et efficaces, nous restons dans une situation intenable ! Les frais de fabrication d'un long métrage sont tellement lourds que chaque fois que nous décidons de nous lancer dans le soutien à un projet, nous jouons un véritable quitte ou double ! Ou le projet s'avère mauvais et toute la politique du Ministère risque d'être considérée comme mauvaise ou le projet est bon et ce n'est pas pour autant que l'on estimera bonne la politique de ce même Ministère... En fait, en matière d'audio-visuel, il n'existe guère chez nous qu'une industrie culturelle et encore est-elle de type public, c'est la RTBF, mais au niveau cinéma... on ne trouve que des artisans. Talentueux certes mais des artisans. Il est capital bien sûr qu'ils soient là et qu'ils puissent réaliser des films, et c'est en cela que nos petits cent millions ont une raison d'être, mais nous manquons cruellement de partenaires privés. Il est aberrant par exemple que quelqu'un comme Delvaux, avec l'énorme estime internationale dont il jouit, doive encore dépendre d'un système d'aide public. Que l'on comprenne bien ce que je veux dire : nous sommes très contents d'être associés à un projet comme « *Bemvenuta* » mais nous aimerions telle-

ment qu'existe dans notre Communauté de réels producteurs capables d'investir et pas seulement des directeurs de productions, aussi valables soient-ils d'ailleurs ! »

Tax Shelter ?

Peu de chance de voir le budget cinéma quadruplé ou décuplé dans les années qui viennent. Quelle que soit la bonne volonté du Ministre Moureau. Mais d'ailleurs cela aurait-il un sens ? Evidemment non, les sommes plafonneraient toujours trop bas que pour déclencher le réel flux de productions appelées pourtant par le développement des médias... Henri Ingberg me parle en termes de millions d'heures de télévision par an. Faites les comptes vous-mêmes : 10 chaînes de télé captables dans chaque pays d'Europe d'ici la fin de la décennie; chacune de ces chaînes élargissant ses plages horaires pour diffuser 10 heures de programmes par jour dont la moitié au bas mot constitués de « fictions » c'est-à-dire essentiellement de films ! Vertigineux, non ? Si l'on additionne aujourd'hui la production annuelle des quatre plus grands producteurs européens de cinéma (France, Allemagne, Italie et Angleterre), on arrive à peine au millier d'heures !! Ne parlons pas de chez nous : avec notre production annuelle, on tiendrait deux ou trois jours au plus... Alors quoi ? Se décourager ? Pas question, me répond Henri Ingberg qui m'arrache à ma rêverie mathématique ! Explorer des voies nouvelles, encore et toujours ! Parmi les rapports commandés par le Ministre Moureau, il en est un dont on semble pouvoir espérer beaucoup, celui qui prône le système de « tax shelter », autrement dit d'abri fiscal (rien à voir avec l'amnistie du même nom !). « Ce système consiste pour des entreprises ou des banques à pouvoir exonérer d'impôts une partie de leurs bénéfices en les investissant dans la production d'un film. La procédure est discutable à un plan macro-économique puisque l'Etat, via les impôts y perd. De même, il faut bien évaluer que cela peut déclencher le meilleur et le pire quant au contenu des films : on peut voir apparaître un cinéma de série B... ou Z ! Mais au moins connaîtrions-nous peut-être une industrie cinématographique de modèle américain ou, plus exactement, australien car il faut savoir que le cinéma australien est pratiquement né de l'instauration du « tax shelter » ! Puisque ce n'est pas des finances publiques que peut venir le salut, il vaut sans doute la peine d'explorer des modalités qui attireraient directement l'industrie privée ». Inutile de dire que pareille décision ne relève pas de la Communauté mais du gouvernement national. Alors... Je tente une petite question sur la publicité à la RTBF et sur les retombées qu'elle pourrait avoir si là aussi on adoptait un certain protectionnisme (de la pub, oui, mais réalisée ici). Aie, terrain miné ! Henri Ingberg ne le contourne cependant pas, mais c'est moi qui ne le suit pas. Je préfère reparler cinéma : que pensez-vous des actuelles productions de la Communauté ?

Goal !

Prudence et circonspection : ne pas faire de jaloux et surtout ne pas donner bêtement l'impression qu'il y a des chouchous... Quelques noms sont cependant avancés. Pas forcément ceux que j'attendais. « Regarder la production de la Communauté, c'est comme aller au foot. Si on est assis dans une loge, avec des sièges rembourrés, à l'abri des intempéries, on a la faculté, le loisir de goûter certaines fines- ses techniques. Mais la majorité des gens sont debout dans les gradins et attendent du spectacle. Personnellement je n'accepterais pas de me retirer dans ma loge sans savoir ce qui se passe dans le reste du stade.

Pour être plus clair, je crois qu'il est important de soutenir ceux qui font de la recherche stylistique, mais je suis plus attentif encore à ceux qui recherchent à améliorer la qualité de leur rapport au public ! Prenons un exemple précis : le travail d'approche du milieu rural fait par un Jean Jacques Andrien pour « *Le Grand Paysage* », me paraît remarquable. Exemplaire et humble. Il concerne dans un même temps l'avant-

garde cinéphilique et toute une série de gens qui, sans disposer d'une culture référentielle très élaborée, sont tout à fait capables d'établir un rapport ouvert avec le film. Il n'y a aucun abandon : ni l'abandon d'une recherche sur le langage, ni l'abandon d'un regard posé sur la vie qui nous entoure... On ne peut éviter la question du public ! »

C'est cet aspect public de ses productions que la Communauté entend mettre en valeur le 27 septembre ? « Oui, contrairement à une légende qui nous poursuit, nous aidons autant de films publics que de films de recherche ! La journée « portes ouvertes » organisée l'an dernier dans les théâtres de la Communauté avait recueilli un tel succès de foule qu'il nous a semblé intéressant d'en tenter une transposition au niveau cinéma. Il sera passionnant de permettre à tous ceux qui le souhaitent de jeter un coup d'œil général sur le cinéma qui est produit chez nous. Il ne s'agit pas évidemment de contenter une poignée de spécialistes mais bien d'organiser une vraie

rencontre avec ceux dont le nombre et la qualité déterminent en dernier ressort l'existence dans notre communauté d'un Art aussi dépendant du public que le cinéma ». Il y aura donc des enseignements à tirer de cette journée ? On peut la voir comme un champ d'expérimentation, une sorte de vérification sur le terrain de la politique menée par les services du Ministère... « Champ d'expérimentation : l'expression est peut-être ambitieuse car l'opération est limitée dans le temps (un jour) et l'espace (trois salles) mais c'est vrai que nous la considérons comme un test. Nous aurons rendez-vous, je l'espère, avec un public large, jeune, sensible et intelligent, celui-là même qui fait exister le cinéma international. » Comment dans ces conditions imaginer que Visions et ses lecteurs puissent être absents ce jour-là ?

Propos recueillis par
Philippe Reynaert
Transcription
Dominique Stekke

Visions, septembre 1983